



EUROPE 1

LOUIS SCHWEITZER – Le 18/03/2007 – 09 :06

MARTIAL YOU

Nous sommes avec Louis SCHWEITZER, le président de la HAUTE AUTORITÉ DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET POUR L'ÉGALITÉ, la HALDE, bonjour.

LOUIS SCHWEITZER

Bonjour.

MARTIAL YOU

Alors aujourd'hui, on va s'intéresser aux bonnes pratiques en matière de recrutement, parce que c'est vrai qu'il y a parfois des discriminations à ce niveau-là.

LOUIS SCHWEITZER

En effet, les discriminations dans l'emploi représentent plus de 40 % des réclamations adressées à la HALDE. Et pour beaucoup de personnes, la recherche d'un employé c'est un véritable parcours d'obstacles, du fait de leur âge, de leur origine ou de leur handicap. Et une enquête récente du BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL a rappelé, et ça a frappé, que dans 4 cas sur 5, des employeurs privilégiaient un candidat ou une candidate à raison de leur origine et pas de leurs compétences. Et pourtant, la loi interdit de faire une chose pareille, on ne doit pas privilégier les préjugés, on doit chercher la compétence. Il ne faut pas écarter quelqu'un de plus de 45 ans en disant : « les gens de 45 ans ne sont pas dynamiques », une femme parce qu'on dit que les femmes sont absentes. Donc, il faut faire attention à chercher les compétences et pas à céder aux préjugés.

MARTIAL YOU

Alors qu'est-ce qu'on fait pour éviter justement ce type de discrimination ?

LOUIS SCHWEITZER

Bon ! C'est le rôle des employeurs, mais il y a des acteurs essentiels, ce qu'on appelle « les intermédiaires de l'emploi », c'est-à-dire les agences de recrutement publiques (l'ANPE) ou privées qui cherchent des candidats pour les entreprises et qui ont des compétences professionnelles, des méthodes qui leur permettent justement de trouver les vraies compétences. Alors la HALDE, en liaison avec elles, a recensé les pratiques développées afin de prévenir effectivement la discrimination et de garantir, du même coup, une égalité des chances réelles et la diversité dans l'entreprise. Une fois qu'on a fait ce recensement des pratiques, on a réuni dans un séminaire de travail ces intermédiaires publics et privés de l'emploi, et nous avons établi un guide des bonnes pratiques et des actions menées pour prévenir les discriminations. Alors, on a constaté avec plaisir que l'immense majorité de ces professionnels s'engagent sur des bonnes pratiques. Par exemple, la formation et l'information de leurs collaborateurs, par exemple la réalisation de guides et d'argumentaires pour répondre aux demandes des entreprises qui inciteraient à la discrimination, par exemple la mise en place de procédures d'alerte interne et la mise en place d'une charte

professionnelle.

MARTIAL YOU

Alors j'ai envie de vous dire Louis SCHWEITZER « et maintenant, l'objectif de tout ça » ?

LOUIS SCHWEITZER

L'objectif est simple, c'est rendre plus objectives les procédures de recrutement, diversifier les sources, proposer les offres d'emploi là où les demandeurs d'emploi n'ont pas toujours accès à l'information, comme les forums d'emplois ou encore les associations qui accompagnent des candidats en proie à des rejets plus importants. C'est gagnant-gagnant parce que, pour les employeurs ils ont un plus, et puis (il faut le savoir) pour les intermédiaires de l'emploi, il est important qu'ils ne deviennent pas des relais de discrimination, parce que s'il y a discrimination, leur responsabilité est solidairement engagée, ils sont complices. Et donc la HALDE, par la diffusion de ces bonnes pratiques, souhaite que les professionnels s'engagent à lutter contre le silence et l'ignorance, qui est souvent à l'origine des inégalités.

MARTIAL YOU

Voilà, la HALDE qui continue à lutter contre ces discriminations à l'embauche. Je rappelle le numéro de téléphone : le 08.1000.5000 pour la HALDE ; et puis l'adresse : 11 rue Saint-Georges, Paris 9^{ème} . Merci Louis SCHWEITZER. FIN{